

Décision

Générale

colonial

Décision n° 711 1er juillet 1952

n° 711 1er

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juillet 1952

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro

1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Farah dit «Nour Aouar» est engagé pour compter du 1er juillet 1952 en qualité de chef de quartier (quartier n°3) en remplacement numérique de M. Aden Ismaël, licencié pour inaptitude physique. L'intéressé sera assimilé, au point de vue traitement, à un auxiliaire 8° échelon: